



PRÉSENTATION & INFOS PRATIQUES

Depuis plus de 40 ans, la MJC Palente affirme sa vocation de structure de quartier et sa volonté d'ouverture à ses habitants et au-delà, à tous ceux qui partagent ses valeurs et cherchent un lieu d'expression. Son projet associatif porte les valeurs de solidarité, d'entraide, de respect mutuel et d'ouverture vers l'autre. La MJC Palente est agréée Centre social par la Caisse d'allocations familiales du Doubs, conventionnée avec la Ville de Besançon, agréée Jeunesse et éducation populaire par l'Education nationale et agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale. La MJC Palente, c'est près de cent bénévoles et une équipe de professionnels qui oeuvrent ensemble pour faire vivre son projet. Comme chaque année, le programme de cette saison cherche à répondre à vos aspirations dans les meilleures conditions possibles.

MJC PALENTE

24, rue des Roses - 25000 Besançon - ☎ 03 81 80 41 80

Email : mjcpalente.secretariat@gmail.com

Site : www.mjc-palente.fr

facebook : [mjc palente](#) / Instagram : [mjcpalente](#)

Président de l'association : Jean-Louis PHARIZAT

Directeur : Grégory CHANEZ

HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi & mardi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

- Mercredi : de 8h30 à 18h sans interruption

- Jeudi & vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

- Samedi : de 9h à 12h (hors vacances scolaires)

→ INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS À PARTIR DU MERCREDI 11 JUIN 2025

Inscriptions pour les ASL et l'Espace jeunes à partir du 6 septembre.

Les activités reprendront à partir du lundi 15 septembre 2025. Chaque inscription à une activité donne droit à 30 séances qui sont réparties de septembre à juin, hors vacances scolaires et jours fériés.

TARIFS ADHÉSION : - 16 ans : 7 € / + 16 ans : 10 € / Famille : 20 € (adhésion valable de septembre 2025 à fin août 2026)

MODES DE PAIEMENTS ACCEPTÉS :

Espèces / Chèque bancaire (à l'ordre de la MJC Palente) / Carte bancaire / Chèques vacances / Coupons sports



ACCÈS FACILE À LA MJC PALENTE :
ARRÊTS DE BUS ET DU TRAMWAY

TRAM 1 Arrêt Lilas **BUS 6** Arrêt P. et M. Curie

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

L'inscription à une activité ne sera définitive qu'après versement du montant total de la cotisation. Toute activité annulée par l'association (sans cours effectué) fera l'objet d'un remboursement total (cotisation et adhésion). Toute activité annulée par l'association avec au moins 1 cours effectué fera l'objet du remboursement de la cotisation (l'adhésion restant due). Toute activité annulée par l'adhérent après 1 séance d'essai fera l'objet d'un remboursement de la cotisation. Toute activité annulée par l'adhérent en cours d'année fera l'objet d'AUCUN remboursement ni AVOIR. Toute activité arrêtée définitivement par l'adhérent en cours d'année pour raison médicale fera l'objet d'un avoir à la date de réception d'un justificatif médical ; l'avoir sera valable 1 an et non remboursable.

SITE INTERNET
SCANNEZ-MOI !





LES RÉDUCTIONS POSSIBLES

➔ POUR TOUS LES JEUNES DE 17 & 18 ANS



Le Pass Culture : 50 € crédités l'année des 17 ans et 150 € l'année des 18 ans. À activer sur le site : pass.culture.fr

➔ POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES CHRONIQUES



Jusqu'à 100 € de réduction sur la cotisation à l'une des activités sportives agréées par le Réseau Sport-Santé BFC (Gym prévention dos, Gym douce, Equilibre & Mémoire + 60 ans).

Pour plus de renseignements, contacter le Réseau Sport-Santé BFC par tél : 03.81.48.36.52 ou par mail : contact@rssbfc.fr

➔ POUR LES ENFANTS HABITANT BESANÇON



La Ville de Besançon propose des aides s'adressant aux familles bisontines, sous conditions de ressources (Quotient Familial CAF/MSA de 1000 € et moins).

TICKETS LOISIRS :

► **Ticket culture** : jusqu'à 400 € d'aides pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire. Concerne la danse, l'éveil artistique, le théâtre et l'école de musique.

► **Ticket sport** : jusqu'à 120 € d'aides pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire. Concerne l'activité Karaté.

Certaines communes peuvent aider financièrement aux activités des enfants. Se renseigner en mairie.

SOMMAIRE

04. LOISIRS ENFANCE/JEUNESSE

- 04. Expression & découverte
- 05. Ateliers sportifs
- 06. Danses
- 08. L'espace jeunes

09. Activités de l'été / Hello Asso

10. LOISIRS ADULTES

- 11. Expression culturelle & artistique
- 13. Plaisirs du palais
- 14. Danses
- 16. Sport & bien-être
- 21. Activités pour les Seniors

22. ECOLE DE MUSIQUE

- 22. Eveil musical
- 23. Les instruments
- 24. Les musiques actuelles, Jazz et Collectifs vocaux
- 25. Les ateliers collectifs "Décode tes notes"
- 26. Les musiques du monde & traditionnelles
- 28. Les cours dans l'Est bisontin
- 29. Tarifs de l'École de musique

30. ENTRAIDE & SOLIDARITÉ/EN FAMILLE

32. L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ POUR LES JEUNES DE PALENTE-LES ORCHAMPS

34. LE BÉNÉVOLAT À LA MJC PALENTE

35. Journée portes ouvertes / Le Café des Tilleuls

Toutes les activités enfance/jeunesse, adultes et entraide & solidarité se déroulent à la MJC Palente (sauf indication contraire).



➔ POUR LES JEUNES ADULTES JUSQU'À 30 ANS

La Carte Avantages Jeunes permet d'obtenir 10% de réduction sur toutes les activités adultes, sauf l'école de musique. Carte disponible au secrétariat.